



HERBIGNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023 2023/042

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le mercredi douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être Composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	29
Nombre de conseillers Présents	24
Nombre de votants	29

Etaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, Mme Françoise CHAMPION, M. Michel CADIET, Mme Jeanne DELASSUS, M. Romain LAUNAY, Mme Marie-Renée BIZET, M. Christian ROUX, Mme Claudie LELECQUE, M. Jean-Philippe BASTIEN, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, Mme Céline BERTHO, M. Cédric ORDUREAU, M. Pierre-Luc PHILIPPE, M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LEPY, M. Christophe LIEGE, M. Denis SEBILO, Mme Huguette ROSIER, M. Laurent LELIEVRE, M Robert ACQUITTER,.

Absent(e)s excusé(e)s : M. Laurent GIRARD (pouvoir à M. Alain FOURNIER), Mme Irène AMATO (pouvoir à Mme Jeanne DELASSUS), Mme Florence LE MEIGNEN (pouvoir à M Maël CARIOU), M. Yannick DANIEL (pouvoir à Mme Françoise CHAMPION), Mme Michelle GUILLEUX (pouvoir à M Pierre-Luc PHILIPPE)

Secrétaires de séance : Mme C. BERTHO et M P-L.PHILIPPE

CLIC ÉCLAIR'AGE – PARTICIPATION 2023

Rapporteur : Françoise CHAMPION

Mme CHAMPION, Adjointe à la solidarité, à la vie sociale, à la petite enfance et au logement, rappelle que, par délibération du 25 janvier 2002, la commune a décidé d'adhérer au Centre Local d'Information et de Coordination de la Presqu'île Guérandais (association loi 1901).

Le CLIC est un lieu d'accueil de proximité où les personnes âgées et leur entourage peuvent trouver une écoute, une information, un conseil et un soutien pour toutes les questions de la vie quotidienne.

Le CLIC délivre un service gratuit qui s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus.

Les statuts prévoient que les ressources de l'association proviennent notamment de la participation des communes.

Les cotisations sont fixées chaque année par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

En 2022, 1 156 personnes ont été aidées par le CLIC dont 58 herbignacais.

Les aides et informations concernent principalement : les aides à domicile, l'APA, l'hébergement, les aides financières, les soins à domicile...

Pour 2023, le CLIC éclair 'âge sollicite une participation de la commune de 1.70 € par habitant selon la population municipale INSEE de janvier 2023.

VU le Code Général des Collectivités Locales,

VU la demande de participation du CLIC éclair 'âge,

CONSIDERANT les missions importantes de cette association,

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

- ◆ **VERSER** une subvention de 12 049,60 € au CLIC éclair 'âge pour 2023.
- ◆ **DIRE** que les crédits seront inscrits au budget 2023.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.

Certifié exécutoire par la Maire compte tenu
De la réception en Préfecture, le 19 avril 2023
Et de la publication, le 19 avril 2023

Pour extrait certifié conforme
La Maire,
Christelle CHASSÉ

